

Exploitation d'une carrière de calcaire

Lieu-dit : « Fond de Vaux » - SAINT-OUEN-L'AUMONE

Réunion publique

-

10 Décembre 2021



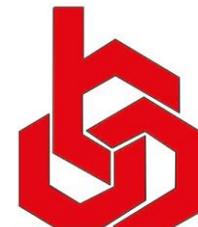
Présentation du projet – Illustrations – Remise en état



Présentation du projet - L'exploitant

SAFV

Groupe ECT
Aménageur par réception de
matériaux inertes



Groupe BASALTES
Entreprise Carrière de l'Ouest
Exploitant de carrière

50%

50%

SAFV

**Société d'Aménagement du
Fond de Vaux**
Société par actions simplifiée

- Réunion de professionnels expérimentés et reconnus dans :
- l'exploitation de carrières et
 - la gestion des terres excavées et de leur valorisation



Les 4 grandes familles de

GRANULATS



Les sables : Roche sédimentaire meuble dont le diamètre $\leq 6\text{mm}$



Les gravillons : Petits cailloux

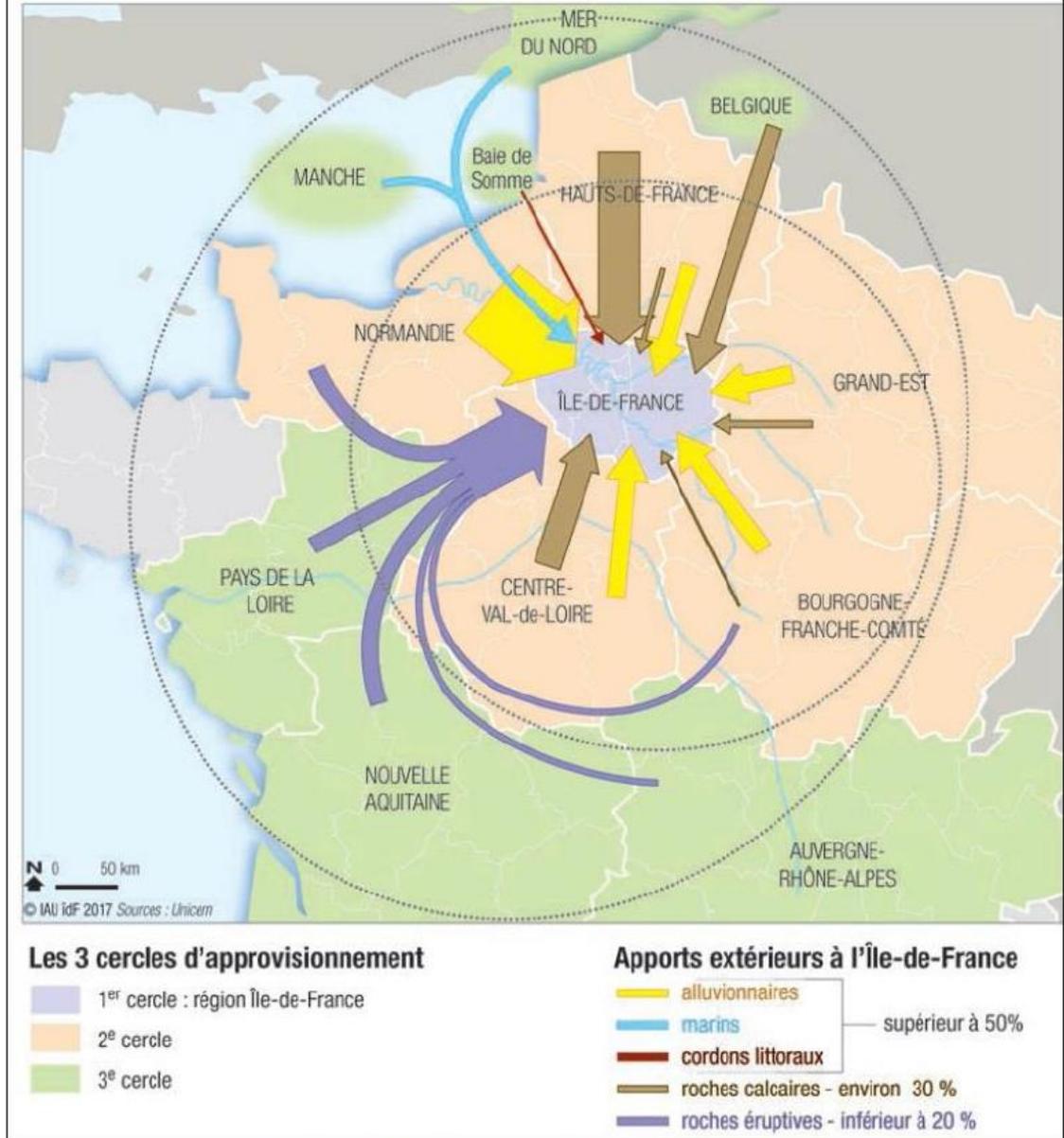


Les graves : Granulats composés d'un mélange de sable et de gravillons



Les enrochements : Blocs de roche massive

APPORTS EXTÉRIEURS À L'ÎLE-DE-FRANCE



Carte n° 34 : apports extérieurs de granulats

Source : IPR-ORDIF

GRANULATS

LES BESOINS

Matière première de consommation courante, le granulat est indispensable à la construction et à la rénovation de bâtiments et des infrastructures nécessaires aux territoires.

350 Millions de tonnes
produites, soit l'équivalent de :

5,5 Tonnes/an /habitant
les granulats restent la ressource la plus
consommée après l'eau.

**CARRIÈRE
DE VOUTRÉ**



**1 KM
D'AUTOROUTE
30 000 T**



**LYCÉE OU HÔPITAL
2 000 à 4 000 T**



**1 KM DE VOIE FERRÉE
16 000 T**



**1M³ DE
BÉTON
2T**



**MAISON
300 à 700 T**

GROUPE BASALTES

1^{er} carrier
indépendant à
actionnariat
familial

**12 millions
de tonnes**
produites chaque
année



450
collaborateurs

185 M€
de CA

90
sites, carrières,
sablères et
plateformes dont 10
embranchés fer



1,7 Mt/an
transportées en train
Soit entre 15% et 20%
du marché des
granulats transportés
par Fret ferroviaire

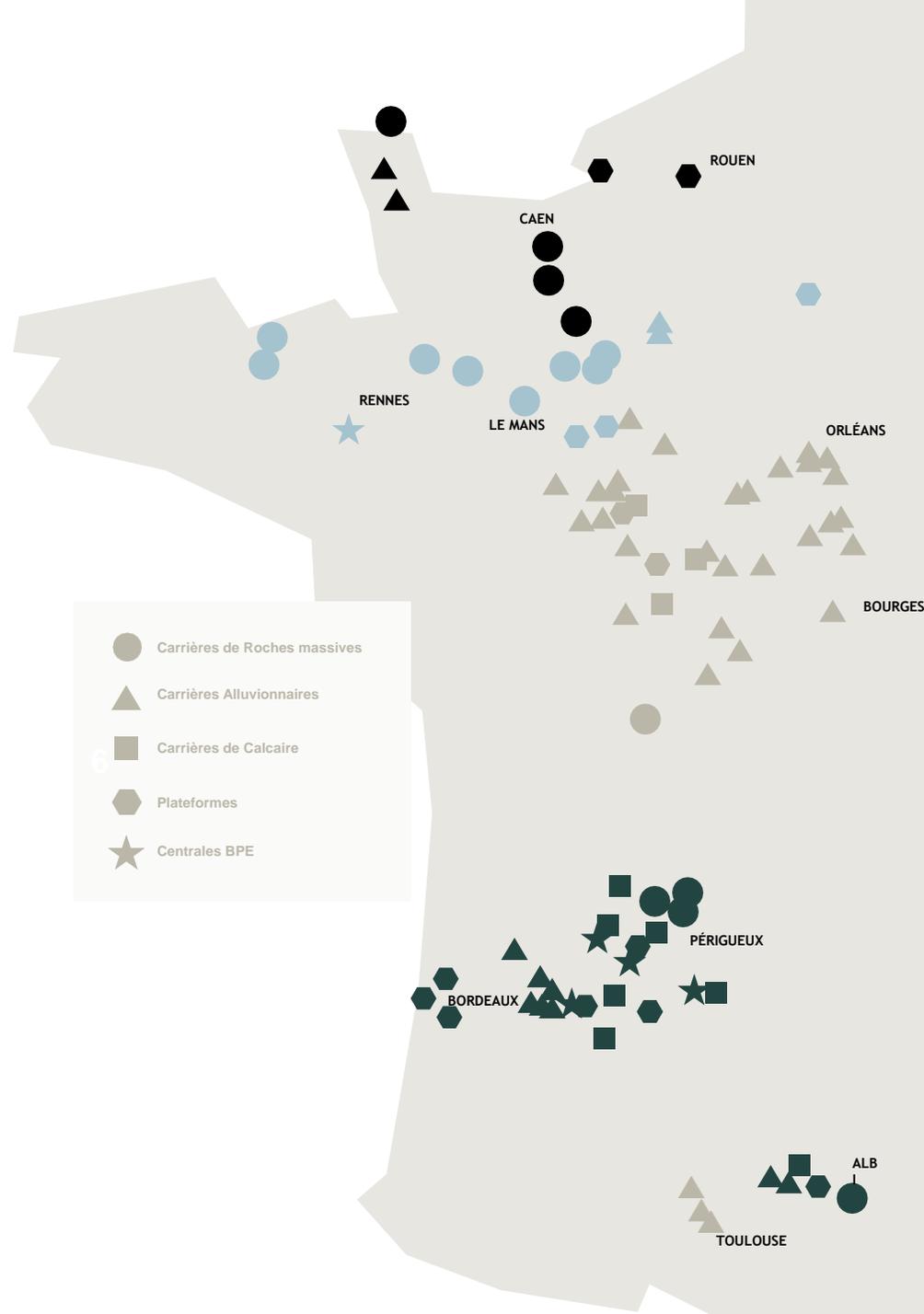
**4 FILIALES PRODUISANT
3 MT/AN CHACUNE**

Société des Carrières
de l'Ouest (SCO)

Carrières de Vignats
Normandie (CVN)

Ligérienne Granulats (LG)

Carrières de Thiviers (CDT)



RÉPARTITION DES SITES

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES DE L'OUEST

3,5 Mt/an

800 kt/an
en train sur les 2,5 Mt
de Voutré

4 plateformes
embranchées

8 carrières dont la
carrière de Voutré
embranchée fer

1 sablière

1 centrale d'enrobés

- Roches massives
- ▲ Alluvionnaire
- ◆ Plateforme
- 1 - Carrière de Voutré
- 2 - Carrière des Nöes - Oisseau le petit
- 3 - Carrière des Nöes - Aillières
- 4 - Carrière de Fréhel
- 5 - Carrière de d'Henansal
- 6 - Carrière de la Heslière
- 7 - Carrière de Moulicent
- 8 - Carrière de Beaucé - Le Pilet
- 9 - Carrière de Beaucé - Croix Boursier
- 10 - Carrière de SOSAT
- 11 - Plateforme de MATSUD
- 12 - Plateforme de MATTOURS
- 13 - Centrale Orgères enrobés
- 14 - Plateforme de MATMARS
- 15 - Plateforme de Trappes



LES ACTIVITÉS

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES DE VOUTRÉ

 **160 ans**
d'existence

2.6 millions de tonnes (max 3,5 millions de t) 
de matériaux produits chaque année
jusqu'en 2048, à destination des travaux publics, ferroviaires, des routes, et du béton

Arrêté Préfectoral du 6/04/2018 pour 30 ans et sur 304ha
Arrêté Préfectoral complémentaire du 29/09/2020

dont **800.000 tonnes** par an sont expédiées en train *Soit 10% du marché des granulats transportés par Fret ferroviaire*

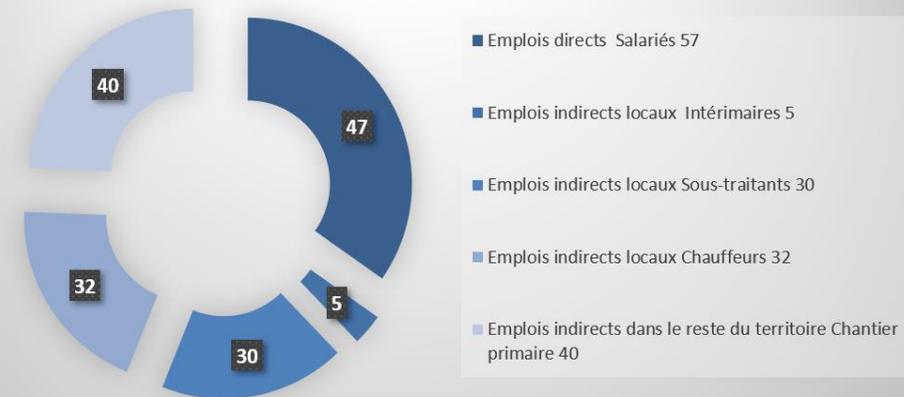
Et **350.000 tonnes** par an de matériaux inertes et inertes +

Références : chantier LGV Le Mans/Rennes (850 000 tonnes)
Aéroport de Roissy (40 000 tonnes)
PN de Rouessé Vassé (180 000 tonnes)
Centrale enrobé de Chammes (180 000 tonnes / an)

Surveillances des émissions (bruits, air, eaux superficielles...)
Voutré est un gisement d'intérêt national



Empreinte socio-économique : 164 Emplois



Des aménagements à vocation environnementale ou d'usage qui renforcent l'attractivité des territoires



Parc Georges Valbon
La Courneuve (93)



Reboisement à Andilly (95)



Terres agricoles
Villeneuve-sous-Dammartin (77)



Aire de jeux de d'enfants
aux 3 rivières à Stains (93)



Zone de street workout
Parc de l'Arboretum
à Moissy Cramayel(78)



Mare et zone de biodiversité
Parc de l'Arboretum
à Moissy Cramayel(78)

- En convergence avec les aspirations sociétales actuelles
- Vert en ville, végétalisation, îlot de fraîcheur, biodiversité, non-artificialisation
- Sport en ville, santé, détente outdoor
- Agriculture de proximité
- Energie verte



En utilisant un matériau noble : des terres inertes



... Et l'Homme procède ainsi depuis la nuit des temps



Colline néolithique - Silbury Hill



Potager du Roi - Versailles



Parc des Buttes Chaumont - Paris 19



Parc Georges Valbon
La Courneuve (93)



- 28 000 000 T / an de terres inertes en IDF
- Besoin d'exutoires permettant de valoriser ces terres
- Un département du 95 générant un volume annuel de terres très important (entre 4 et millions de tonnes)

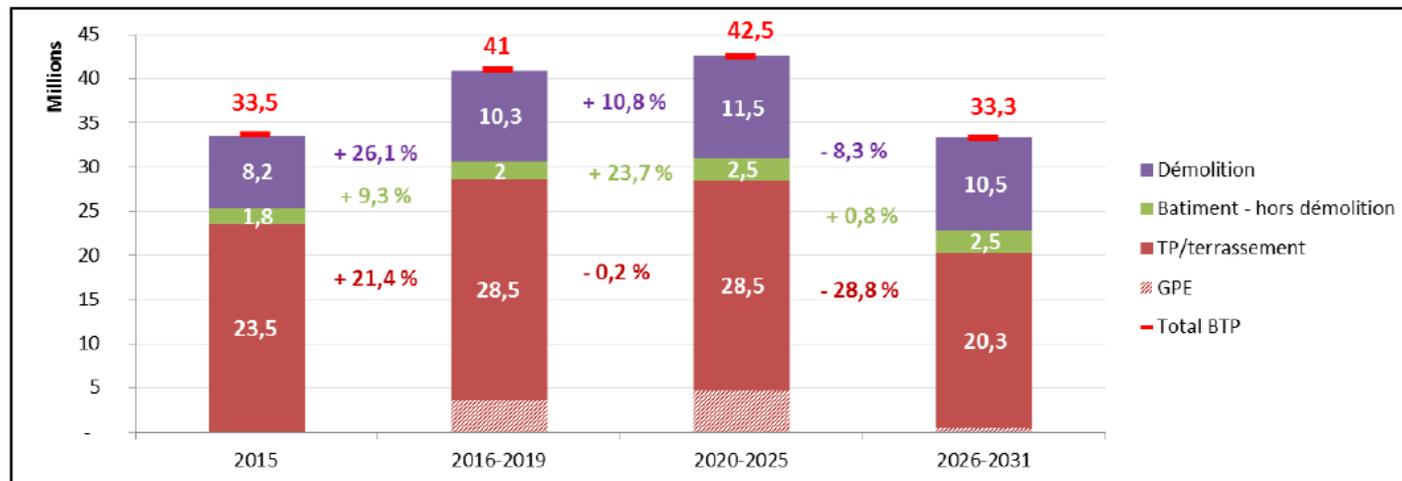


Figure n° 38 : évolution du gisement des déchets du BTP selon l'activité (tonnes/an)

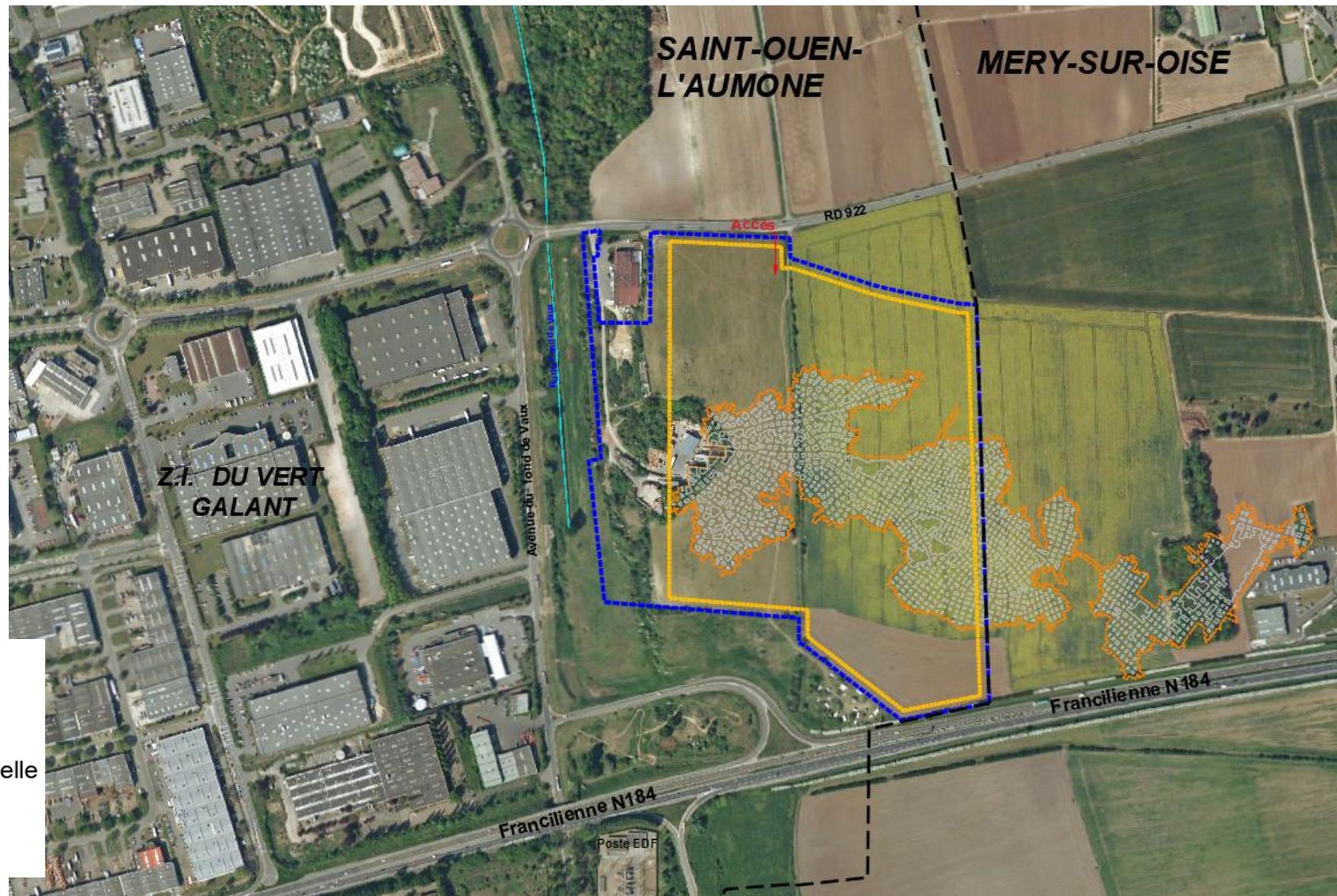
Source : CNRS/CERC/Région Ile-de-France

Année	Tonnage
2021	1 300 000 (10/2021)
2020	1 200 000
2019	1 800 000
2018	1 800 000

Tonnage reçu par ECT par an des chantiers du 95

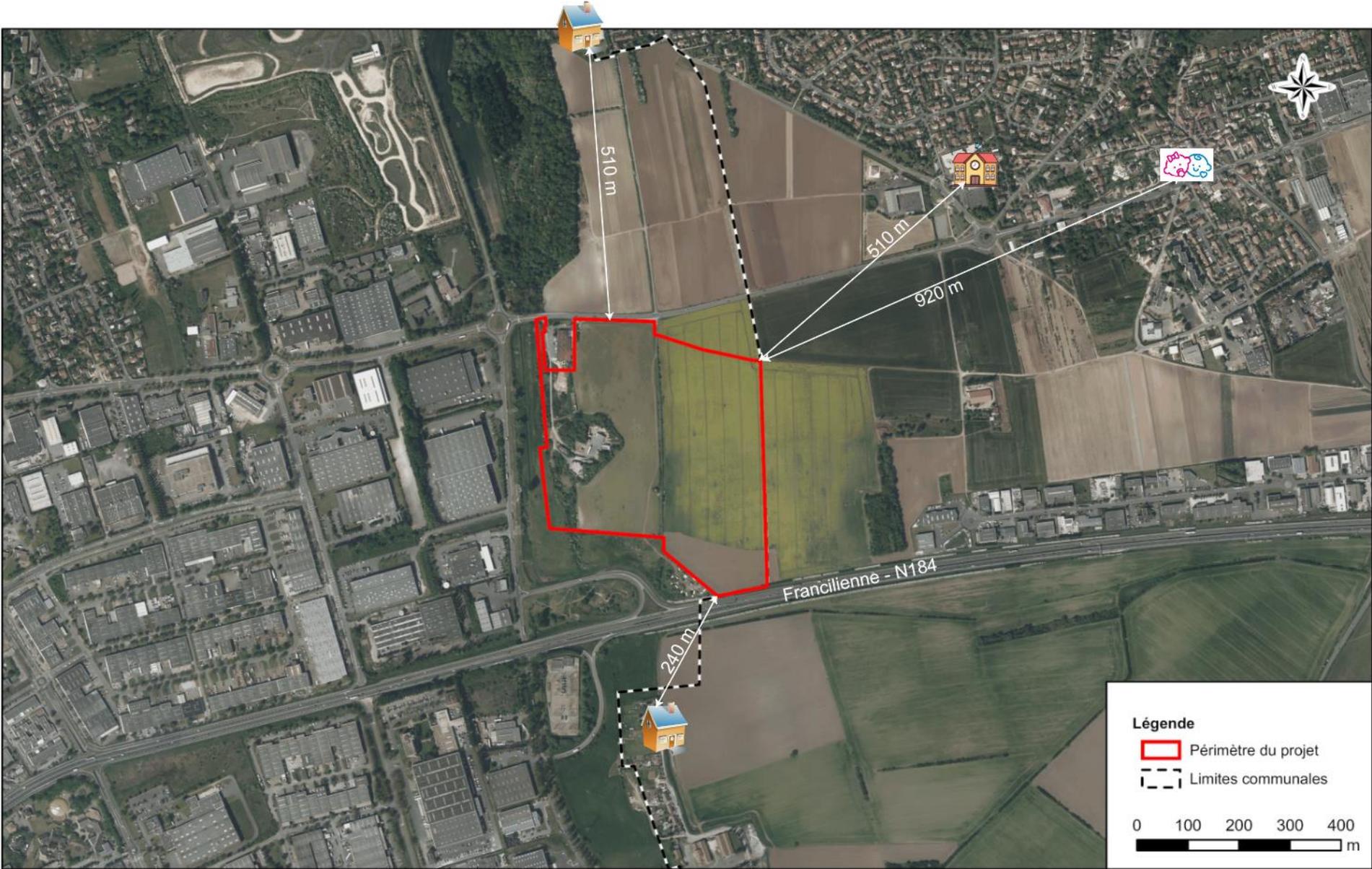


Présentation du projet – Le site



-  Emprise de la demande d'autorisation
-  Limites communales
-  Emprise de la carrière souterraine actuelle
-  Emprise maximale d'extraction
-  Rû du Fond de Vaux

Présentation du projet – Contexte local



Etat actuel de la carrière

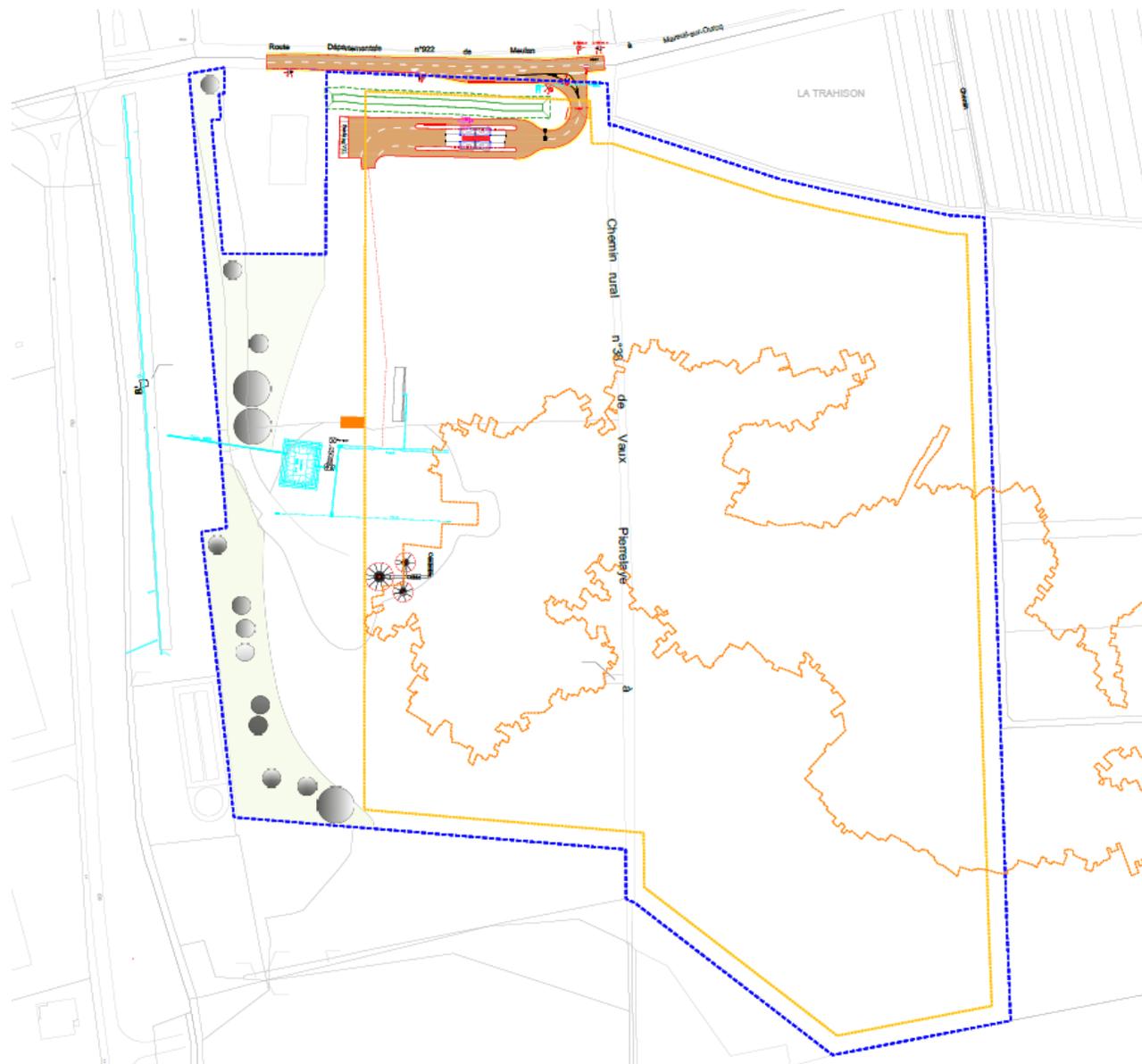
- Multiples effondrements depuis l'arrêt des activités dans la carrière (chute de blocs de plusieurs tonnes)
- Occupation temporaires illégales par une population jeune locale (multiples traces de consommation de boissons alcoolisées)



Exploitation du gisement- Description de la carrière

Légende :

-  Emprise de la demande d'autorisation
-  Périmètre de 35 m autour de la demande
-  Emprise de la carrière souterraine actuelle
-  Emprise maximale d'extraction
-  Aire de circulation en enrobé
-  Réseau de collecte et traitement des eaux pluviales



La carrière dite du « Fond de Vaux » est une ancienne carrière souterraine de calcaire (arrêtée à la fin des années 50), reconverte en champignonnière et abandonnée depuis la fin du XX^{ème} siècle.

Le projet porte sur l'exploitation d'un gisement de calcaire, déjà partiellement en souterrain, dans le cadre d'une exploitation de carrière à ciel ouvert.

Objectifs de cette exploitation:

- La **suppression des dangers** (effondrement, squats, ...)
 - La commercialisation des calcaires
 - Le remblaiement par des matériaux inertes issus du BTP des chantiers locaux
 - La réhabilitation de terrains actuellement dégradés
 - La restitution des terrains à l'agriculture et la création d'une coulée verte paysagère et naturelle)

Le projet est soumis à l'obtention d'une autorisation d'exploiter une carrière au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, ICPE.



Présentation du projet – Méthode d'exploitation

1. Séparation des terres polluées et des terres saines en vue de l'aménagement final
2. Enlèvement des stériles inertes de « découverte », réutilisés pour le comblement
3. Exploitation du gisement de calcaire:
 - Extraction à ciel ouvert, sans utilisation d'explosif
 - Concassage criblage des matériaux calcaires
4. Remise en état du site
 - Comblement et sécurisation par apport de matériaux inertes extérieurs et réutilisation de la « découverte »
 - Création d'une coulée verte et restitution des terrains à l'agriculture



L'exploitation et la remise en état seront réalisées en parallèle.



Présentation du projet – Données clés du projet

➤ Surfaces

Surface de la demande d'autorisation : 18,4 hectares
Surface d'exploitation du calcaire : 13,9 hectares

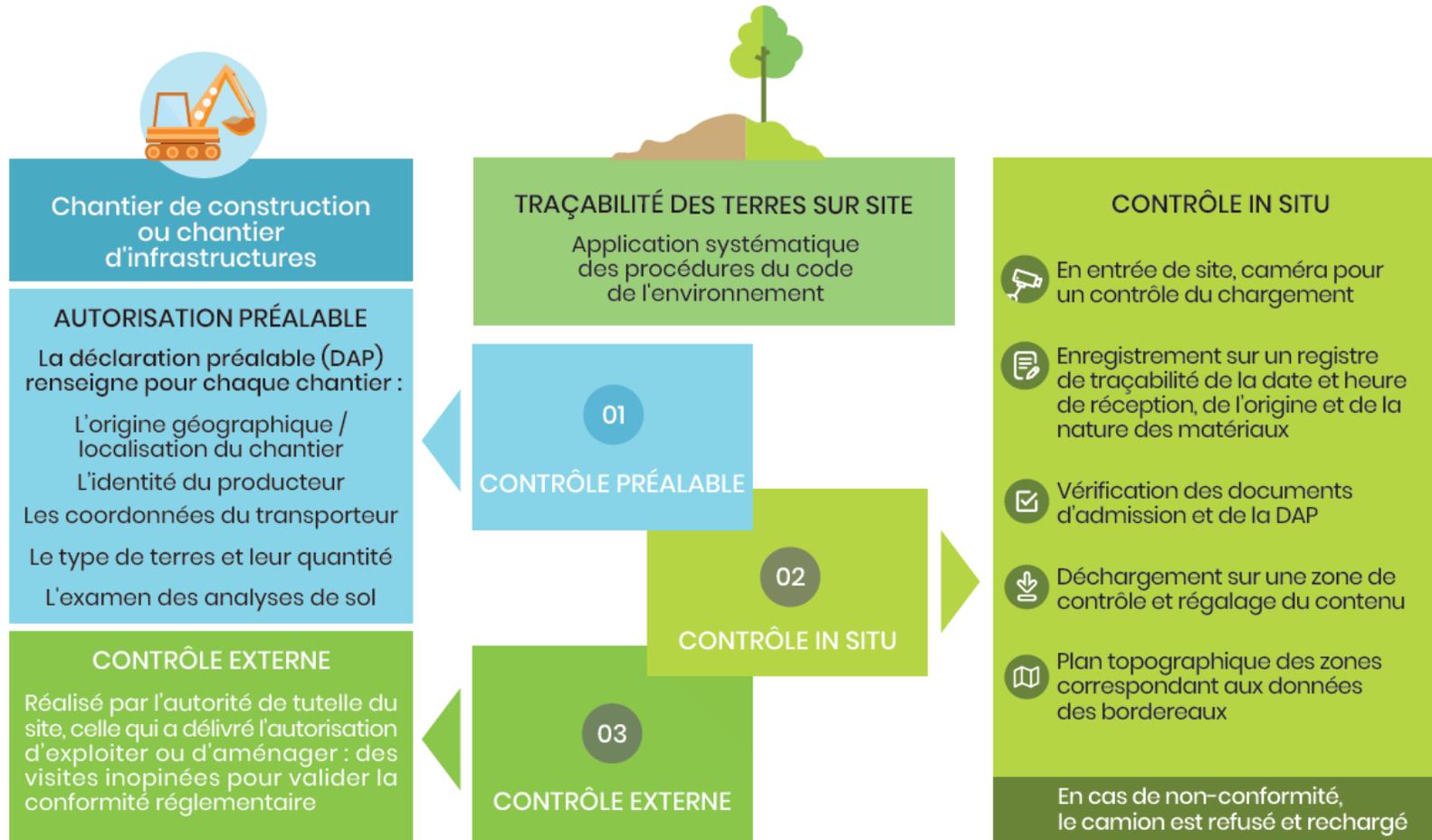
➤ Tonnages et Volumes

NATURE DES MATERIAUX	DENSITE	VOLUMES (m ³)	TONNAGES (tonnes)	TONNAGES ANNUELS (tonnes)	
				Mini	Maxi
Calcaire à extraire	1,7	880 000	1 500 000	-	-
Calcaire commercialisable	1,7	700 000	1 200 000	170 000	250 000
Apports extérieurs matériaux inertes (en place)	1,95	1 125 000	2 200 000	370 000	500 000

➤ 8 années d'exploitation



Réaménagement du site – Matériaux d'apports



Un enjeu majeur de la gestion des terres

3 niveaux de contrôles sont appliqués aux terres inertes utilisées sur nos sites.

- Contrôle préalable
- contrôle in situ,
- contrôle externe



Retour au niveau du terrain naturel d'origine avec

- Maintien de la vocation agricole de cet espace (9 ha) rétrocédé à la SAFER
- Développement d'une zone de continuité écologique et paysagère dans le thalweg du Fond de Vaux assurant la liaison entre la plaine de Pierrelaye/Bessancourt et la vallée de l'Oise (9 ha)



Impacts et mesures-Trafic

Transports des matériaux: 130 camions au maximum par jour

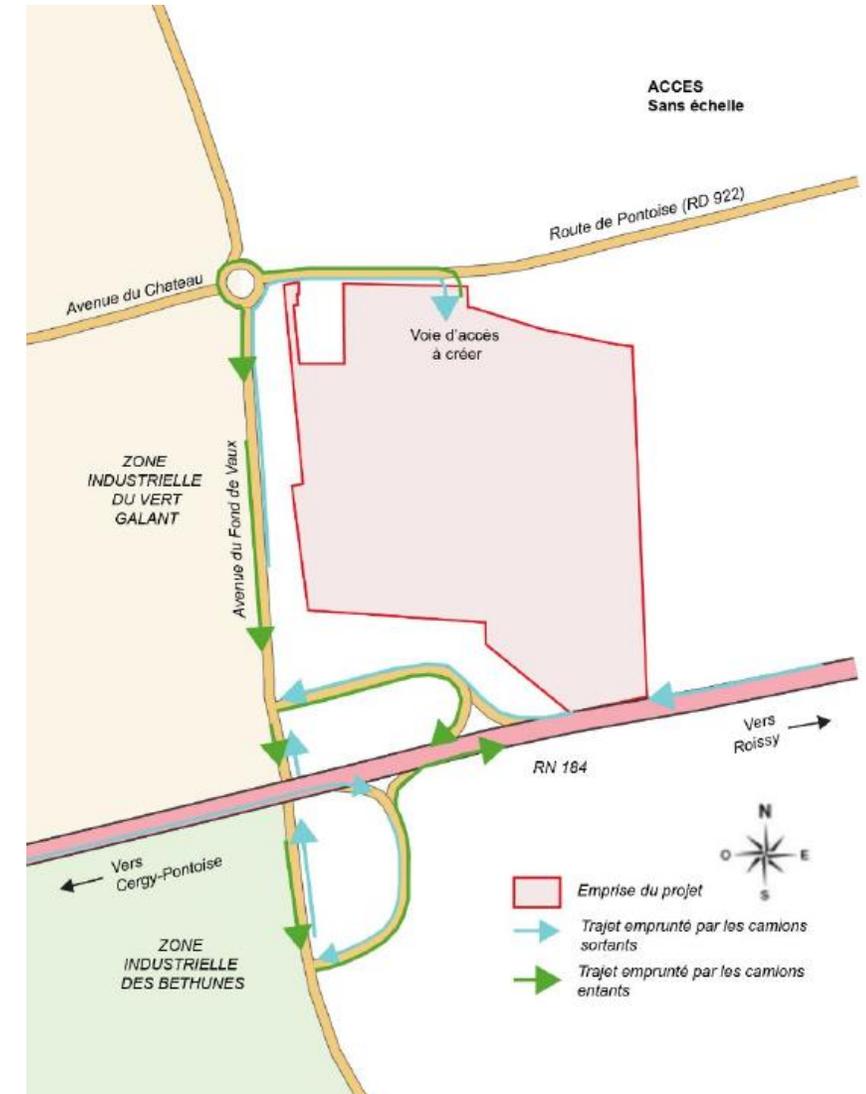
Impacts :

	Relevés		Contribution du site	
	Véhicules totaux	Poids-Lourds	Véhicules totaux	Poids-Lourds
RN 184 (2007)	68 246	6 278	0,2%	2,1%
RD 922 (2009)	7 500	/	1,7%	/
Avenue du Fond de Vaux (2017)	2350	732	11,0%	35,5%

Mesures

- Création d'une voie interne
- Longueur d'env. 150 m
- Zone d'attente d'env. 10 camions

Phasage d'exploitation	Activité	Nombre de camions/jour
1 ^{ère} année	Extraction et remblaiement	120
2 ^{ème} année	Extraction	40
3 ^{ème} année	Extraction et apports extérieurs	120 ± 10 camions
4 ^{ème} année	Extraction et apports extérieurs	120 ± 10 camions
5 ^{ème} année	Extraction et apports extérieurs	120 ± 10 camions
6 ^{ème} année	Extraction et apports extérieurs	120 ± 10 camions
7 ^{ème} année	Extraction et apports extérieurs	120 ± 10 camions
8 ^{ème} année	Apports extérieurs en matériaux inertes	90



Impacts et mesures–Bruit

- Etude ACOUSTB de septembre 2015
- Hypothèse de modélisation acoustique : Cas le plus défavorable. Ont été pris en compte de manière simultanée
 - ✓ 5 dumpers, 2 bulldozers, 2 pelles, 1 chargeur, 1 concasseur et 20 poids-lourds / heure
 - Respect des seuils réglementaires en limite de propriété (70 dBa)
 - Respect des valeurs d'émergence réglementaire (5 dBa en période diurne) pour les tiers les plus proches

Carte des isophones à 2 m de hauteur



Configuration : Engins en partie nord

Configuration : Engins en partie sud

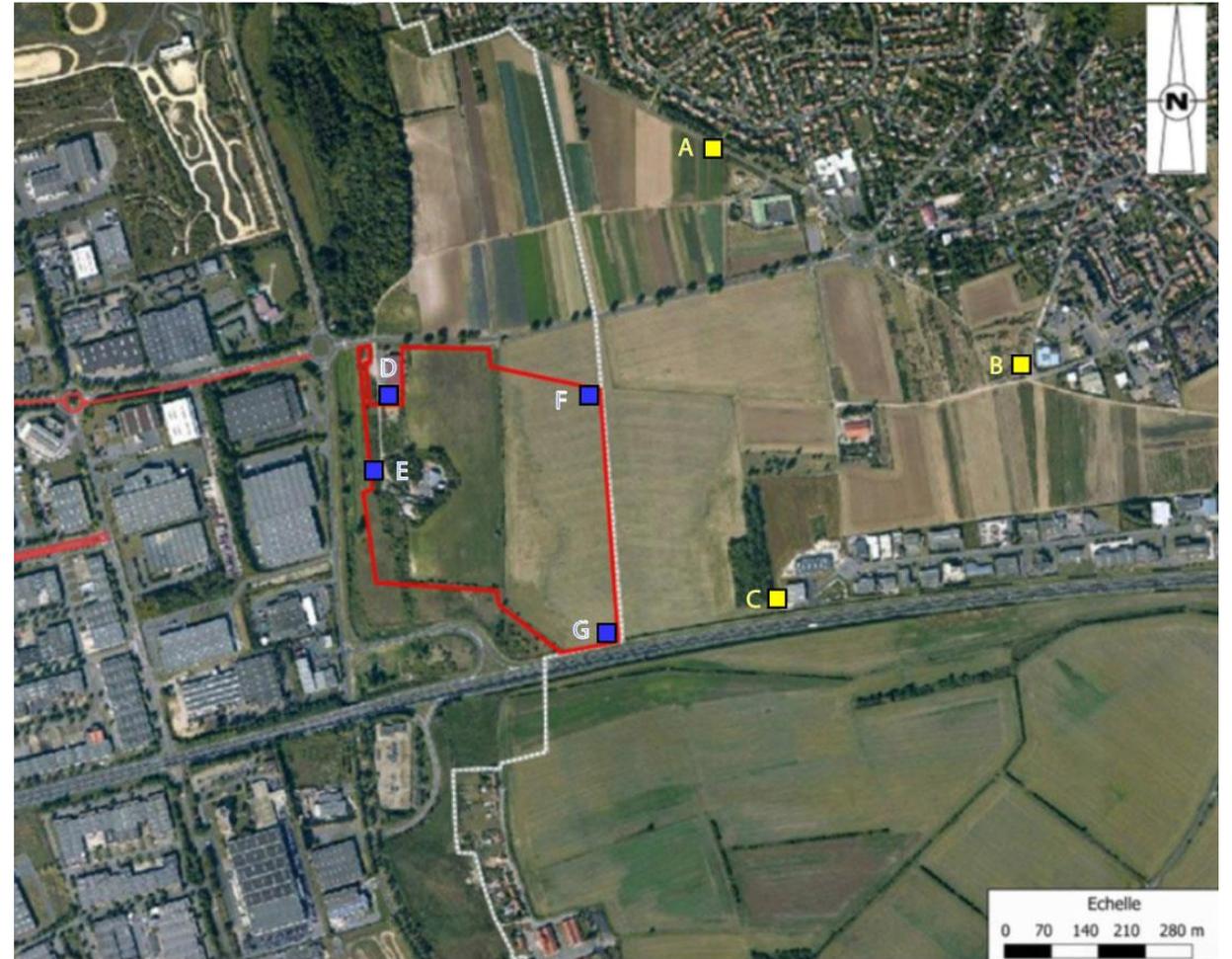
LAeq en dB(A)
> 75
70 ... 75
65 ... 70
60 ... 65
55 ... 60
50 ... 55
45 ... 50
< 45



Impacts et mesures–Bruit

Suivi en phase exploitation

- Mise en place de stations de mesure : magasin METRO, chemin de vaux, chemin de Pontoise et rue Lamartine à Méry-sur-Oise
- Transmission des rapports à la DRIEAT
- Mise en place de mesures complémentaires le cas échéant



- Etude menée par l'INERIS
- Hypothèse majorante est la chute d'un bloc de 8 m³ d'une hauteur de 5,5 m
- Respect du seuil réglementaire (10 mm/s)
- **AUCUN impact pour les riverains**



Etude géotechnique SAGA complétée par une étude INERIS avec inspection visuelle de la carrière en janvier 2017

Conclusions

- **Process d'extraction de la carrière compatible avec son état de conservation**
- **Stabilité assurée lors de l'exploitation**



- Une partie des terrains de la carrière présente une pollution aux métaux lourds, incompatible avec un usage agricole (dépassement des seuils en Cuivre, Cadmium, Plomb, ...)
- Déplacement des terres polluées dans la partie paysagée à l'ouest des terrains
- Conservation des terres saines pour la partie agricole
- Plan de gestion des terres impactées rédigé à partir des conclusions de l'étude ARS de la Plaine de Pierrelaye



- Etude de modélisation précisant les impacts en PM10 et PM2,5
- Suivi tout au long de la durée de vie de l'exploitation
 - Mesures tous les trimestres les trois premières années puis ajustement en fonction des résultats ;
 - Plusieurs points de mesures en limite de propriété (contre la boulangerie, le long de l'avenue du Fond de Vaux, à l'extrémité nord-est et à l'extrémité sud-est) ;
 - Un point de mesure au niveau du lotissement du plateau de Vaux à Méry-sur-Oise ;
 - Un point de mesure au niveau des écoles ou de la crèche ;
 - Un point de mesure au niveau de la ZA des Bosquets IV de Méry-sur-Oise.

Conclusion de l'étude :

- **Absence de dépassement des seuils réglementaires :**
 - **PM10 : Pas de dépassement en dehors de l'emprise du site**
 - **PM2,5 : Absence de dépassement y compris à l'intérieur du site**
- **Aucun impact sur la santé publique**



Légende :

-  Périimètre du projet
-  PM10 : Seuil 20 µg/m³



Au nord – le long de la RD 922 :

- Mise en place d'un aménagement paysager et d'une signalétique discrète limitant une potentielle gêne visuelle au niveau de l'accès

A l'ouest – le long de l'avenue du Fond de Vaux :

- Mise en place d'un merlon de 5-6 m de hauteur

Au nord et à l'est :

- Réalisation d'une barrière visuelle de type merlon (3 m) à partir de la terre végétale décapée (Bande de 10 m non exploitée)



Légende :

-  Merlon Nord-Est
-  Merlon Ouest

Pendant l'exploitation, l'exploitation sera invisible depuis l'extérieur, masquée par les aménagements paysagers périphériques réalisés.



Fréquences proposées :

- Analyse des eaux :** Mesures annuelles des eaux en sortie de bassin
- Bruit :** Mesures semestrielles
- Vibrations :** Mesures semestrielles
- Poussières :** Plan de surveillance des émissions de poussières
Mesures trimestrielles

- Périodicité des mesures pouvant être précisées par la préfecture

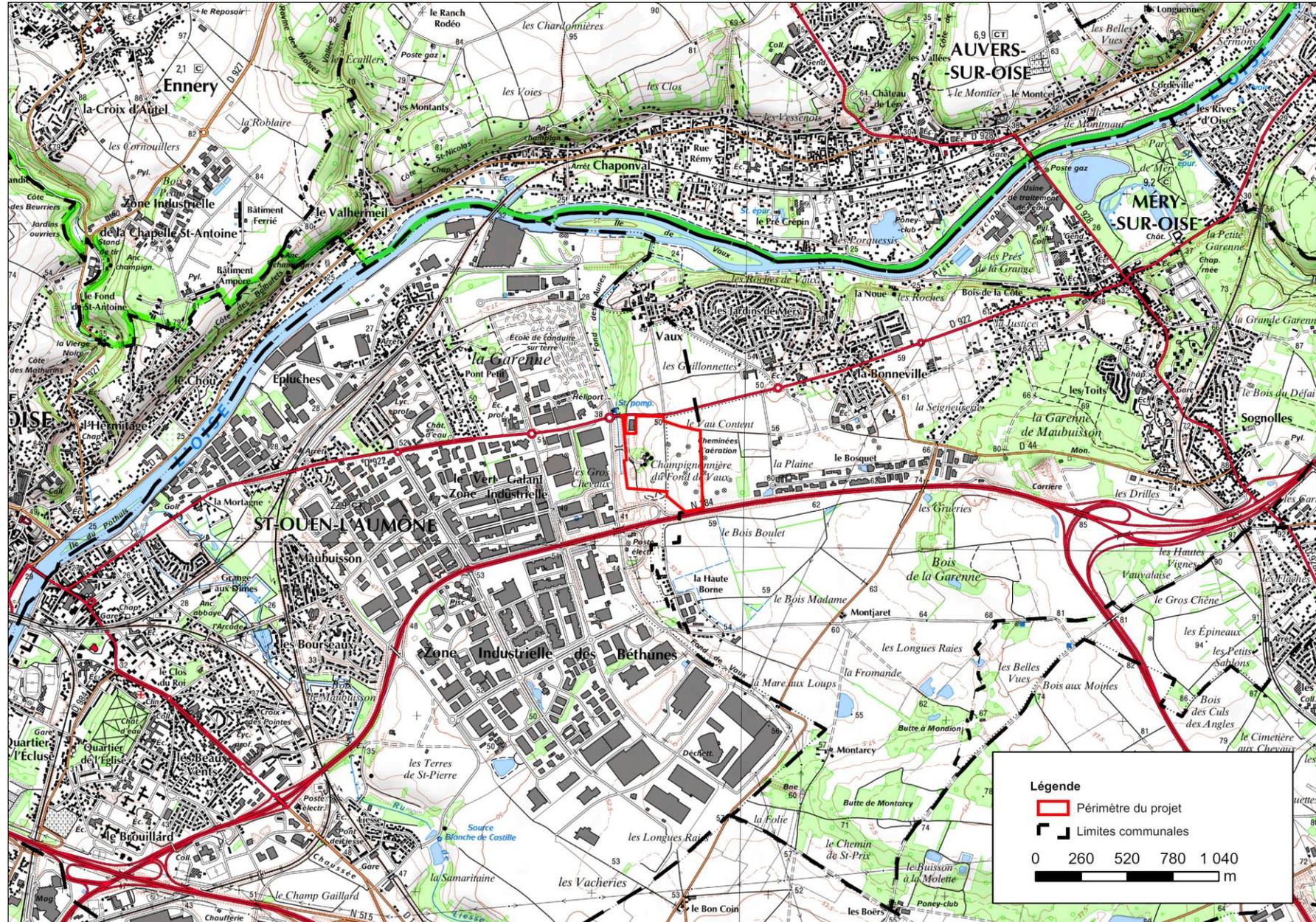


S A F V

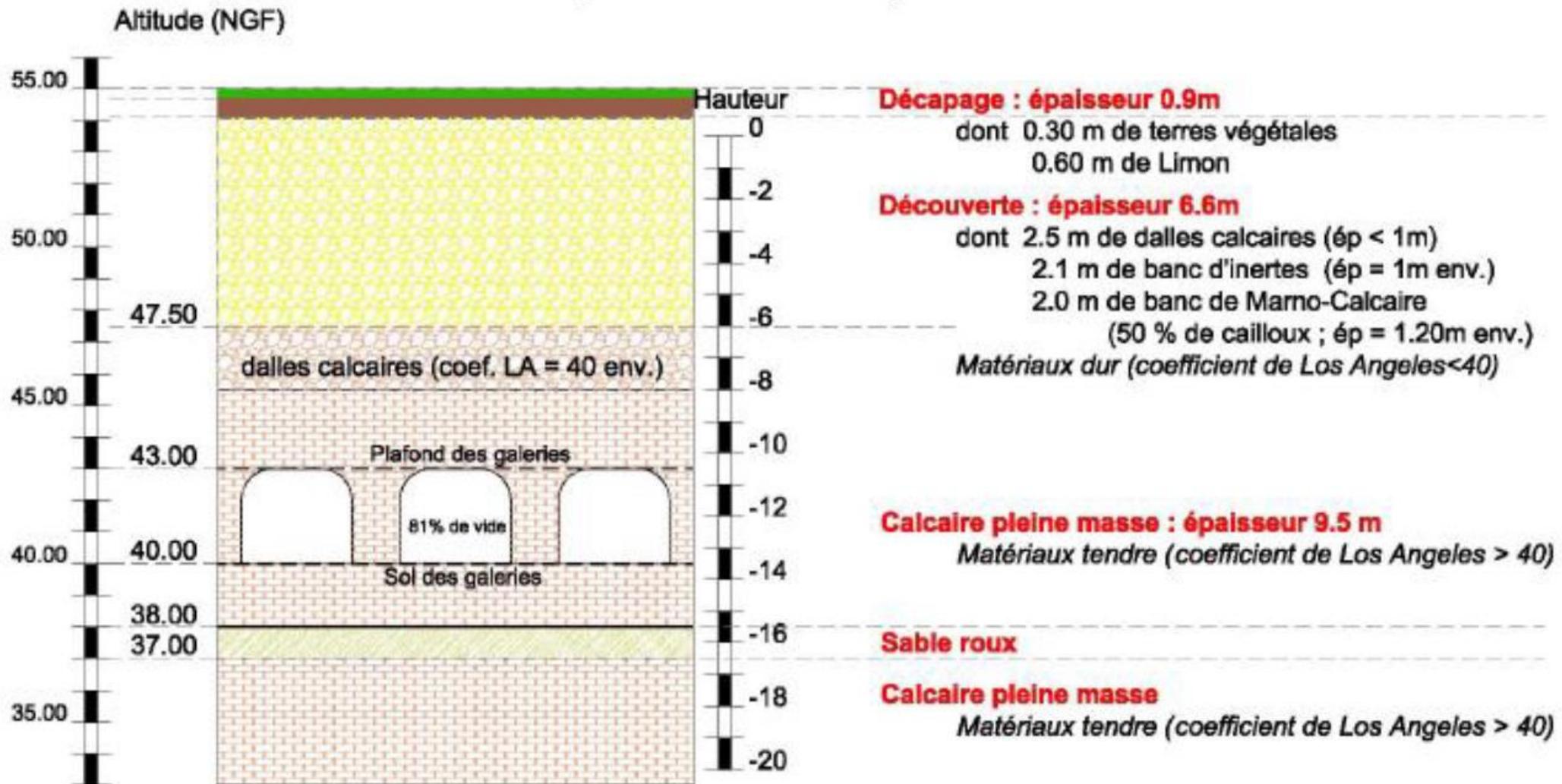
Annexes



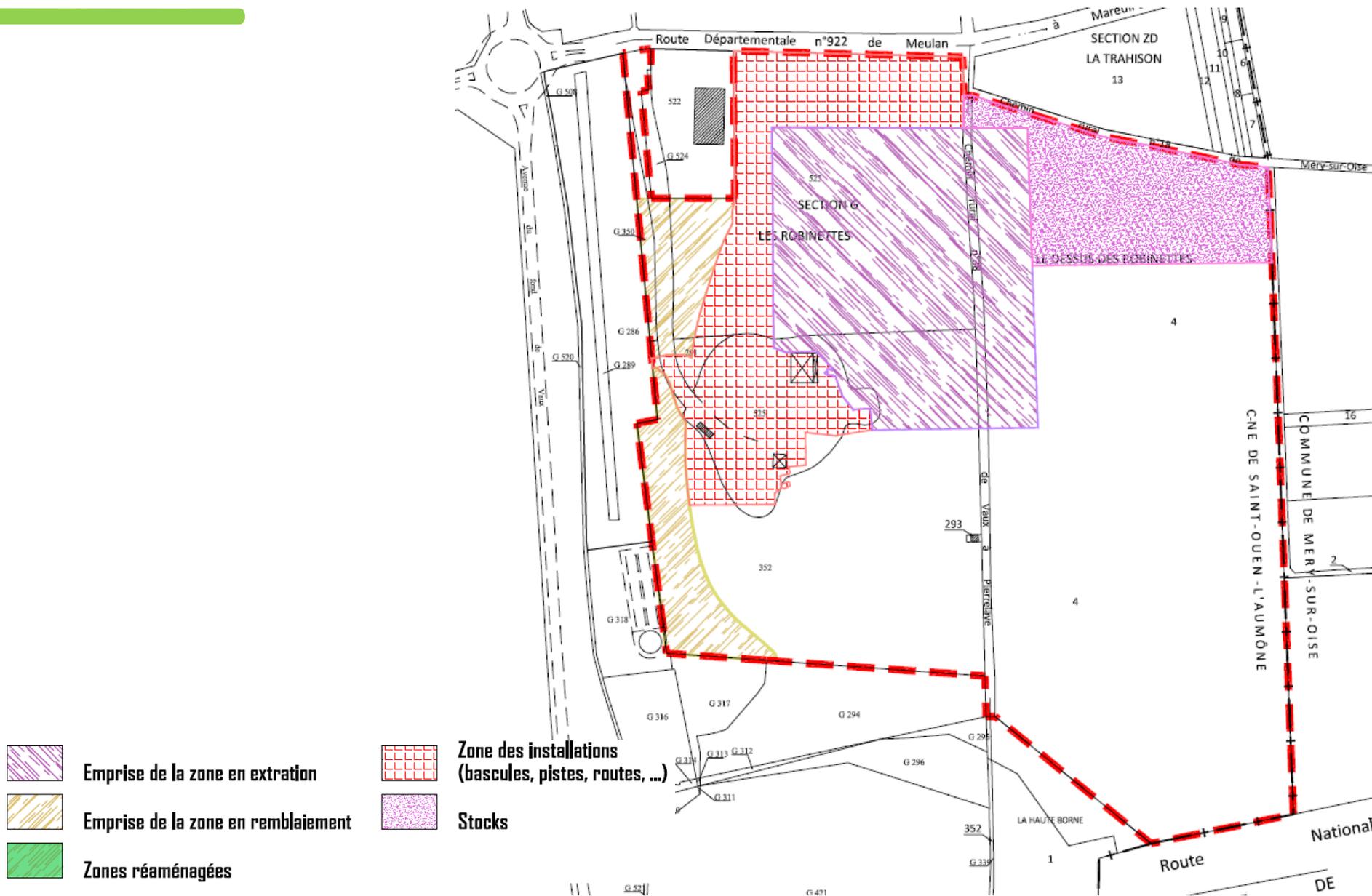
Carte de localisation



Coupe schématique du sol au droit du site



Plans de phasage – Année 1



Plans de phasage – Année 2



Plans de phasage – Année 3



Plans de phasage – Année 4



Plans de phasage – Année 6



Plans de phasage – Année 7



Plans de phasage – Année 8

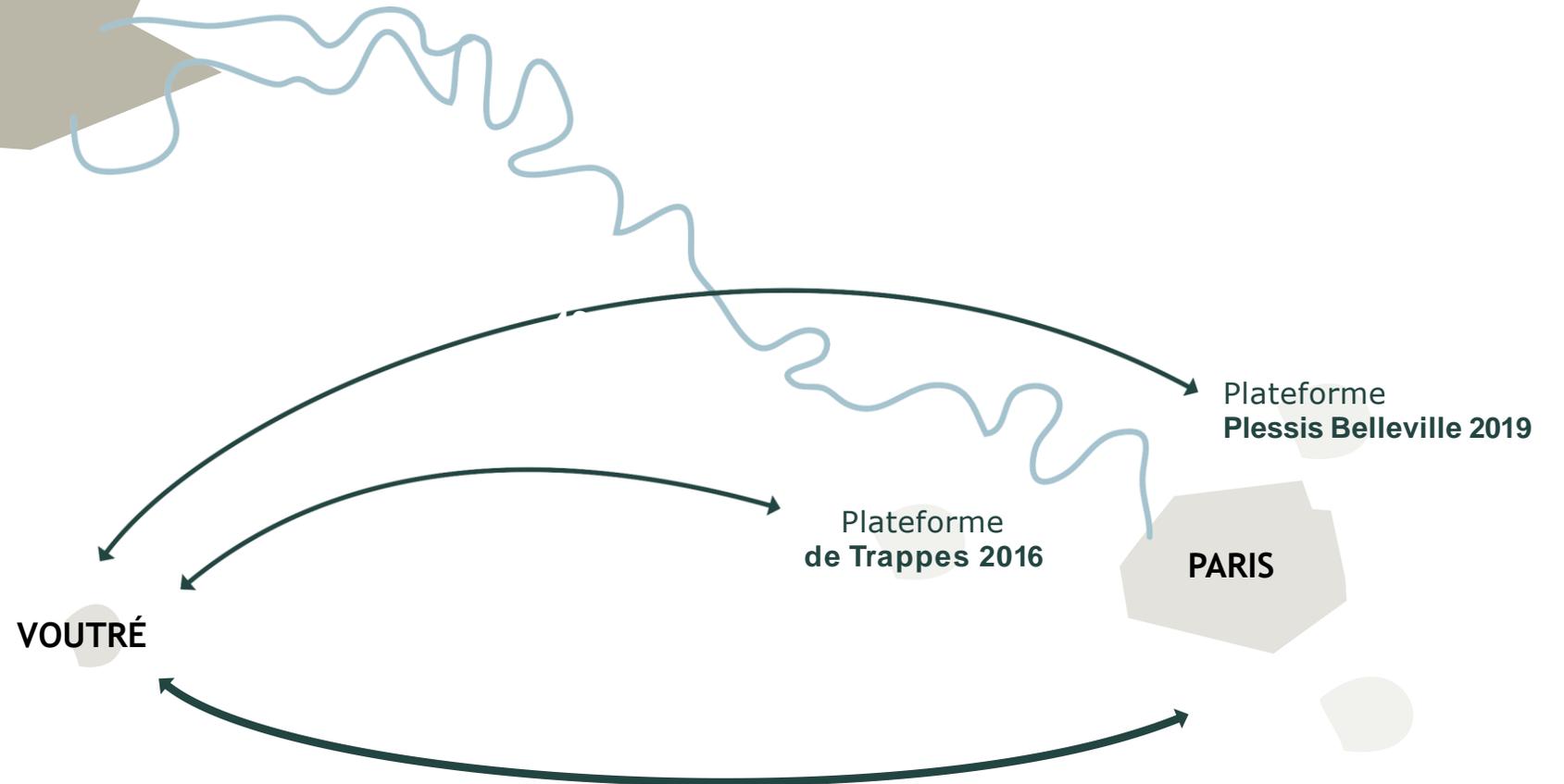


Carrière de L'Ouest

Présentation du 10/12/2021



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT BASÉE SUR LES PLATEFORMES EMBRANCHÉES FER



LES ACTIVITÉS

Carrière de SOSAT Villaine la Carelle 72

150 000 tonnes par an

Arrêté Préfectoral du 15/06/2004 pour 30 ans et sur 15,65ha



LES ACTIVITÉS

Carrière de AILLIERES BEAUVOIR 72

275 000 tonnes par an

Arrêté Préfectoral du 7/02/2007 pour 30 ans et sur 16,67 ha

